



HAL
open science

La finance islamique, victime collatérale du terrorisme aux États-Unis

Imane El Ouadghiri, Jonathan Peillex

► **To cite this version:**

Imane El Ouadghiri, Jonathan Peillex. La finance islamique, victime collatérale du terrorisme aux États-Unis. 2018. hal-03831917

HAL Id: hal-03831917

<https://hal-u-picardie.archives-ouvertes.fr/hal-03831917>

Submitted on 27 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La finance islamique, victime collatérale du terrorisme aux États-Unis

Publié: 12 décembre 2018, 23:29 CET

Imane El Ouadghiri

Professeur de finance, Pôle Léonard de Vinci

Jonathan Peillex

Professeur de finance, ICD Business School



Les rentabilités des indices boursiers islamiques chutent lorsque le terrorisme s'intensifie.

Imrankadir / Shutterstock

Les principes qui régissent la finance dite « islamique » autorisent l'acquisition de titres de propriété lorsque les sociétés qui les ont émis respectent un certain nombre de critères fondés sur la charia : faible endettement et ne pas évoluer dans un secteur jugé illicite comme l'alcool, les casinos, l'industrie porcine, la pornographie ou encore le tabac. Il n'existe donc, a priori, aucun lien, qu'il soit direct ou indirect entre la finance islamique et le terrorisme.

Pourtant, les attentats commis au « nom de l'islam » au cours des deux dernières décennies ont conduit une partie de la sphère médiatique américaine à réaliser des associations abusives entre islam et terrorisme (Sultan, 2016), mais également entre terrorisme et finance islamique (Ali et Syed, 2010).



Récemment, à la suite des attaques de San Bernardino en 2015 et d'Orlando en 2016, le président américain Donald Trump signa le « Muslim ban ». Dans son premier discours devant le Congrès, en 2017, il fit une analogie politisée et très certainement maladroite entre islam et terrorisme en déclarant : « notre obligation est de servir, protéger et défendre les citoyens des États-Unis. Nous prenons également des mesures pour protéger notre nation du terrorisme islamique radical ». Ce type d'association pourrait conduire une partie des citoyens américains à soupçonner tout ce qui est en lien avec l'islam, y compris la finance dite « islamique ».

La finance islamique souffre du terrorisme

Dans le cadre de notre travail de recherche publié dans le *Journal of Comparative Economics*, nous avons cherché à mesurer l'impact de la persistance d'amalgames sur l'évolution de la finance islamique. Nous avons ainsi estimé les effets de l'attention du public et des médias américains pour le terrorisme « islamiste » sur les rentabilités hebdomadaires d'indices « islamiques » et conventionnels de 2004 à 2017.

Il en ressort que l'attention des investisseurs américains au terrorisme « islamiste » affectent négativement les rentabilités des indices boursiers islamiques commercialisés par le Dow Jones et le FTSE. Ainsi, lorsque l'attention des investisseurs à ce phénomène est élevée, ces derniers sont conduits à sanctionner les titres financiers conformes à la charia en s'en séparant. En revanche, elle n'exerce aucun lien significatif sur celles des indices conventionnels. Par ailleurs, nous observons que les attentats qui ont attiré le plus l'attention du public et des médias exercent un effet encore plus négatif sur les produits financiers islamiques que ceux qui ont engendré le plus de victimes.

Biais cognitifs

Ces résultats supportent alors l'idée que les investisseurs américains associent mentalement deux phénomènes qualifiés, très certainement à tort, d'islamique ou d'islamiste : la finance « islamique » et le terrorisme « islamiste ». Les chercheurs en finance comportementale avaient déjà mis en avant l'importance de la psychologie des investisseurs en démontrant l'existence d'un « effet soleil » , un « effet lundi », « Super Bowl » , « Coupe du monde », ou encore « fête religieuse » sur leurs décisions financières. Il ressort de ce nouveau travail de recherche que les investisseurs souffrent également de biais cognitifs et émotionnels lorsque leur attention pour le terrorisme « islamiste » s'intensifie.

Ainsi, les fournisseurs de produits financiers islamiques auraient intérêt à poursuivre leurs efforts pour mieux expliquer les raisons d'être de leurs produits afin de mettre un point final aux clichés totalement injustifiés qui pèsent sur cette déclinaison de finance responsable.